
COMPTES RENDUS

World of Work Report 2008, *Income inequalities in the Age of Financial Globalization*, International Labour Organization, Geneva, 2008, 181 p.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié en 2008 un rapport sur les Inégalités de revenus dans le contexte de la globalisation financière. Ce rapport complète celui publié par l'OCDE en 2008 – Croissance et inégalités, Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE – qui a fait l'objet d'un compte rendu dans le numéro 29-2009 de la revue *Région et Développement*.

Le rapport est structuré autour de six chapitres. Le chapitre 1 traite de l'emploi et des inégalités de revenus dans une dimension dynamique. Le chapitre 2 analyse le rôle de la globalisation financière. Le chapitre 3 aborde les institutions du travail et les inégalités, Le chapitre 4 s'intéresse aux modèles d'emploi et aux inégalités de revenus. Le chapitre 5 analyse l'impact de la redistribution par les impôts et les transferts sociaux. Le chapitre 6 s'intéresse au rôle des mesures politiques.

Le chapitre 1, *Trends in employment and inequality*, rappelle qu'entre le début des années 90 et l'année 2007, l'emploi dans le monde s'est accru d'environ 30 %. Cependant, on constate de fortes disparités entre les pays ainsi qu'entre les individus quant à l'accès à l'emploi. Dans un certain nombre de régions, les femmes ont continué à représenter une part substantielle des personnes au chômage (80 % au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie et au Pacifique). La croissance de l'emploi a été accompagnée d'une évolution de la redistribution du revenu. Dans 51 pays sur 73 pour lesquels les données sont disponibles, la part des salaires dans le revenu global a diminué pendant les deux dernières décennies, particulièrement en Amérique latine et aux Caraïbes où la part des salaires par rapport au PIB a chuté de 13 points, en Asie et dans le Pacifique (- 10 points) et dans les économies avancées (- 9 points). Autre fait : entre 1990 et 2005, deux tiers des pays ont connu une hausse de l'inégalité des revenus mesurée par l'indice de Gini. Les revenus des ménages les plus riches ont augmenté relativement plus que ceux des plus pauvres. L'écart dans l'inégalité des revenus s'est donc élargi et ce, à un rythme croissant.

L'inégalité des revenus peut être une bonne chose dans la mesure où il est crucial de récompenser le travail, le talent et l'innovation – moteurs principaux de la croissance économique et de la création de richesses – mais elle entraîne aussi des externalités négatives lorsqu'elle est excessive : remise en cause de la stabilité sociale, taux de criminalité plus élevés, espérance de vie inférieure. Une inégalité plus élevée peut également approfondir l'instabilité macro-économique en ce sens où les ménages à faible revenu peuvent fortement s'endetter et s'ajuster plus lentement aux chocs économiques.

Le chapitre 1 rappelle enfin que le contexte de la globalisation financière a par certains aspects accentué les inégalités. La tendance à la libéralisation du commerce, la libre circulation des capitaux, l'augmentation des prix de certaines denrées alimentaires etc. ont des conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages selon la structure et la composition de leurs revenus.

Le chapitre 2, *The role of financial globalization*, souligne que la globalisation financière qui s'est accélérée depuis le début des années 1990 a échoué, notamment en matière de productivité globale ou de croissance de l'emploi. Les objectifs financiers devenus prioritaires, sans que la réglementation soit appropriée, ni la surveillance suffisante, ont abouti à des crises multiples, de nature diverse. Dans le monde entier, des crises bancaires systémiques ont éclaté avec pour conséquence majeure une aggravation des inégalités pour les ménages les plus vulnérables en matière de revenu. Si, dans une perspective de plus long terme, les bénéfices de la libéralisation financière peuvent s'avérer supérieurs au coût des crises, la globalisation financière a malgré tout contribué à baisser la part des salaires dans le PIB. Elle a influencé les politiques macroéconomiques des pays développés et émergents en limitant les politiques redistributives. Cependant, certains pays – en particulier en Europe du nord – ont démontré qu'il était possible d'établir des complémentarités entre des politiques sociales volontaristes et l'économie concurrentielle de marché.

Le chapitre 3, *Labour institutions and inequality*, commence par rappeler que le taux de syndicalisation a particulièrement chuté au cours des deux dernières décennies dans plus de 50 pays, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale. De fait, la structure des négociations collectives a pu évoluer avec davantage de décentralisation en matière de négociations collectives. Le déclin du rôle des syndicats n'explique pas l'élévation des inégalités de revenu, excepté au sein des PECO. Le rapport souligne que les évolutions récentes dans l'inégalité des revenus relèvent de facteurs économiques et technologiques tels les flux d'IDE et l'incidence de l'investissement dans les TIC. En revanche, un plus grand investissement en capital humain – exprimé en années moyennes d'éducation – abaisse l'inégalité de revenu. Dans les pays avancés, un taux de syndicalisation plus élevé, une structure plus coordonnée des négociations collectives, un niveau plus large des conventions collectives caractérisent l'État-providence, même si des négociations collectives centralisées semblent être devenues beaucoup moins redistributives que par le passé.

Le chapitre 4, *Changing employment patterns*, recherche les éventuels liens entre l'emploi et l'inégalité des revenus. Certains pays ont créé beaucoup d'emplois et, en même temps, l'inégalité des revenus s'est accrue. La nature des emplois créés peut expliquer cette tendance : dans les économies avancées, on relève une hausse des emplois à temps partiel et des emplois provisoires, dans les pays très peuplés et à croissance rapide comme le Brésil, la Chine et l'Inde, les emplois « non standards » sont généralement moins bien rémunérés que les emplois « standards ». Dans les pays européens, les emplois temporaires payent, en moyenne, 20 % de moins que les autres emplois. En Amérique latine, les ouvriers dans le secteur informel gagnent, en moyenne, 43 % de moins que les ouvriers du secteur formel tandis qu'en Inde, les ouvriers occasionnels gagnent

45 % de moins que les ouvriers réguliers. L'existence d'un écart salarial entre l'emploi non standard et l'emploi standard, combinée avec l'incidence de la montée de l'emploi non standard, est un facteur à prendre en considération pour comprendre les inégalités de revenu. Les responsables politiques peuvent chercher à éviter que l'emploi non standard ne supplante davantage l'emploi standard. À cet égard, des réformes dans quelques pays latino-américains destinées à rendre le secteur formel plus attrayant pour les employeurs peuvent être un exemple intéressant à suivre.

Le chapitre 5, *Redistribution through taxes and social transfers*, examine le point à partir duquel les impôts et les transferts sociaux parviennent à redistribuer (ou pas) les fruits de la croissance économique au cours des 15 dernières années. Le système d'impôts et de transferts peut être un mécanisme puissant de redistribution. L'impact redistributif des impôts et des transferts sociaux n'a pas généralement inversé l'inégalité croissante des revenus. D'une façon générale, les impôts indirects – qui sont en général régressifs – représentent une source croissante des recettes étatiques. En revanche, les impôts sur le revenu ont diminué au cours des 15 dernières années. Entre 1993 et 2007, le taux moyen d'impôt sur les sociétés (pour tous les pays pour lesquels les données existent) est passé de 37.5 % à 27.1 %. Ajoutons à cela une progressivité plus faible des systèmes fiscaux en général, suivie d'une baisse, en % du PIB, des transferts sociaux. Toutefois, des contre-exemples existent avec des pays qui ont réussi à satisfaire des objectifs de croissance, d'emploi et de réduction des inégalités tels le Brésil, Maurice ou la Malaisie.

Le chapitre 6, *Decent work as a coherent policy package*, rappelle que l'inégalité croissante des revenus engendre des risques considérables du point de vue de la cohésion sociale. Le rapport mentionne le rôle de l'action politique qui peut contribuer à s'assurer que les gains de la croissance économique soient distribués de façon plus équitable. Les actions au niveau international peuvent prendre plusieurs directions : réformer l'architecture financière, s'assurer de l'existence et du respect d'une réglementation du travail, promouvoir la protection sociale. En matière de globalisation financière, aucun consensus n'existe quant au cadre et aux propositions de normalisation. Les pistes futures dans ce domaine devraient se focaliser sur les systèmes financiers domestiques, sur le rôle de la politique monétaire, sur les fondements des systèmes de paiement et de crédit, le tout en permettant une offre de liquidité suffisante, en conformité avec les principes fondamentaux économiques. Enfin, pour éviter les crises bancaires, l'établissement de zones monétaires régionales pourrait protéger les plus petits pays.

Jean-Claude Vérez

LEAD, Université du Sud Toulon-Var